

Dans ces nouvelles & critiques circonstances, il n'est point encore survenu de changement pour ce qui concerne l'Archevêque de *Paris*, dont le séjour continué d'être fixé à *Conflans*, ni pour les autres Prélats du Royaume qui sont exilés, ni pour ceux qui l'ont été en dernier lieu à cause de leurs Mandemens d'adhésion à l'Instruction Pastorale de l'Archevêque de *Paris*. Nous omîmes le mois passé de rapporter de Mr. de Saint-Simon, Evêque de *Metz*, & qui a été l'un des Prélats qui écrivirent au Roi en 1752 la belle Lettre par laquelle ils établissoient la soumission dûe à la Constitution *Unigenitus*, qu'il avoit aussi donné un beau Mandement par lequel il adoptoit l'Instruction Pastorale de l'Archevêque de *Paris*.

II. Les conférences qui se sont tenuës à *Versailles* dans le cours du mois de Décembre, avec le Comte de *Stahrenberg* Ambassadeur de la Cour Impériale de *Vienne*, & à *Vienne* avec le Comte d'Etrées Ambassadeur du Roi auprès de Leurs Majestés Impériales, affermissent de plus en plus le concert des mesures prises entre les deux Cours pour le maintien des Traités de *Westphalie*: & l'on y a réglé le plan des opérations suivant lequel on commenceroit dès cet hiver à le mettre en exécution. Indépendamment du secours particulier que le Roi doit fournir à l'Impératrice Reine, S. M. fera agir ses forces dans l'Empire pour y rétablir la paix, procurer au Roi de Pologne, Electeur de Saxe, une satisfaction convenable, & faire réparer les atteintes qui pourroient avoir été données au Traité de *Westphalie*. Les troupes qui doivent agir dans ce but sont depuis plus de deux mois assemblées,

ou